



## XII.

Deux années ont passé sur les événements que nous venons de raconter.

Pierre a près de seize ans et termine ses études d'athénée.

Jacques, depuis l'incident de la plage où Simone a failli se noyer par sa faute, est devenu beaucoup plus raisonnable, moins révolté, moins égoïste surtout. Son regard a perdu cette expression altière qui déplaisait en lui. Il est demeuré vif sans doute; il a conservé cette énergie qui le pousse toujours à ne reculer devant aucun obstacle; mais le milieu où il vit a développé son cœur; il est meilleur et partant plus heureux.

Il a doublé sa division supérieure aux Isnes. Il a tout

près de 14 ans. Mr. Dubreuil n'a rien arrêté encore concernant ses études à venir. Jacques, lui, ne rêve que travaux militaires, ne lit que des histoires de guerre, n'aspire qu'à devenir un officier français.

Mais quand il en parle devant son tuteur, celui-ci garde le silence ou fait dévier la conversation.

Pourtant un jour de juin, comme la fin de la dernière année scolaire était proche, Jacques, après le repas, hasarda cette question, que d'instinct il sentait brûlante :

— Mon oncle, que ferez-vous de moi après septembre ?

— Viens dans mon bureau, nous causerons en hommes.

L'adolescent suivit monsieur Dubreuil avec empressement.

— Jacques, commença gravement celui-ci, tu voudrais faire ta carrière dans l'armée ?

— Oh ! oui, mon Oncle.

— Ce serait chose facile si . . . tu avais de la fortune.

L'enfant demeura stupéfait.

— Mais, balbutia-t-il, mon père . . . .

— Oui certes, reprit le tuteur, ton père possédait trois cent mille frs qu'il a légués à ta mère, mais la pauvre femme, une fois seule, a été la proie facile d'hommes d'affaires véreux qui lui ont conseillé un tas de spéculations hasardeuses où votre fortune a sombré en partie. Ta mère vécut alors sur le capital et, à sa mort, tous comptes faits, il vous est resté pour Simone et toi, juste cinquante mille frs ou deux mille frs de rente. Voici, ajouta-t-il le dossier complet de votre succession. Prends-le et l'examine tout à loisir.

Et il sortit de son secrétaire une farde épaisse sur laquelle était écrit :

„Succession de Georges Bayet et de son épouse Alix Bayet décédés. . . . .

— J'ai ajouté à ce petit avoir qui vous reste les intérêts échus depuis deux ans et demi que vous êtes ici, de sorte que vous avez ensemble à présent cinquante-cinq mille frs.

— Et quoi, mon oncle, nous sommes chez vous par cha . . . . ?

— Ne prononce pas ce vilain mot, mon enfant. Dans une famille bien unie, il n'existe pas de "charité" mais on se prête une aide mutuelle quand le besoin s'en fait sentir.

L'émotion avait étreint Jacques à la gorge, sa lèvre tremblait et tout à coup il éclata en sanglots.

— Voyons, voyons, mon ami, il n'y a là rien de si terrible.

— Oh! mon bon oncle, c'est que j'ai été si orgueilleux, si méchant au début de mon séjour ici. Vous rappelez-vous le petit costume noir que je me refusais à mettre? Et la glace brisée, et les dunes, et la plage? Que d'ennuis et de troubles je vous ai causés! Et vous ne m'avez jamais rien reproché! . . . .

— Allons voyons, dit Mr. Dubreuil avec un bon sourire. Tu étais un "gosse" alors. Maintenant te voilà un jeune homme comme Pierre! Et de toi, comme de lui, nous n'aurons plus que de la satisfaction, n'est-il pas vrai?

Jacques, le froid Jacques, se précipita dans les bras de son oncle qui sentait aussi les larmes lui monter aux yeux.

— Je vous le promets, mon Oncle, mais, n'est-ce pas, vous me laisserez tout dire à Simone pour qu'elle sache ce qu'elle vous doit ?

— Je te défends bien de soulever ces vilaines questions d'argent avec ta sœur, qui est une délicieuse petite créature ignorante de tout cela. Laisse-la enfant le plus tard possible ; elle a tout le temps d'apprendre la vie et ses tristes nécessités. Maintenant revenons à ton avenir ; tu te doutes un peu, malgré ton jeune âge, que la carrière d'un officier exige de la fortune. Les frais de représentation y sont énormes, le traitement attaché à la position, presque nul en regard de ceux-ci. Ce que tu viens d'apprendre doit t'engager à choisir une autre voie. Veux-tu consacrer une partie de ton capital à faire des études d'ingénieur, d'avocat, de médecin, d'industriel ? Ces positions-là te rapporteront bien davantage.

— Mon oncle, je ne serai jamais qu'un mauvais professionnel dans ces positions-là. L'armée m'attire et, au prix de n'importe quel sacrifice, c'est à elle que je voudrais aller. Vous avez le droit de m'imposer autre chose, mais je le ferai sans goût et sans cœur.

C'était net et catégorique.

Mr. Dubreuil pensa qu'il lutterait en vain contre cette vocation que l'enfant tenait de son père et il continua :

— Du moment où tu es résolu à poursuivre ce but-là, deux moyens s'offrent à nous : faire tes études à St

Cyr à Paris; or, en t'entendant toujours parler de l'armée française, je me suis renseigné à ce sujet. Equipement, études jusqu'au moment où tu sortiras sous-lieutenant dans les armes spéciales (c'est bien cela que tu vises, n'est-ce pas?): le tout te coûtera plus de dix mille frs. Encore te faudrait-il y aller fort économiquement au milieu de jeunes gens beaucoup plus riches que toi et qui, par là même, constitueront, dans ton milieu, une sorte d'entraînement auquel tu auras bien du mal à résister.

Il te resterait alors quinze à dix-huit mille frs. pour parer à tous les hasards de la vie; c'est très peu dans cette carrière-là.

Mais nous avons un autre moyen :

Il existe à la Flèche, dans le département de la Sarthe, un institut correspondant à notre Ecole des Cadets, c'est le Prytanée militaire. Les fils d'officiers français y font leurs études gratuitement à la condition d'y entrer à douze ans. Tu n'es plus dans ce cas; mais on peut y être admis à quatorze ans en payant demi pension, quatre cent, vingt-cinq frs; ou pension complète, huit cent cinquante frs. Comme orphelin de père, mort dans l'armée française, tu as le droit d'avoir la demi-gratuité. Tu t'y trouveras avec des jeunes gens moins fortunés qu'à St Cyr et qui ne te donneront aucun regret de ta situation actuelle.

Tu es devenu raisonnable, je te laisse trois jours pour réfléchir et me dire lequel de ces deux établissements tu choisis pour y faire ton avenir. Si tu te décides pour le Prytanée, tu me permettras de t'y offrir ta demi-pension et je pourrai alors continuer à augmenter chaque année

votre petite fortune des intérêts qu'elle donne, ce qui, à ta majorité, te laissera environ trente-cinq mille frs au lieu de vingt-cinq mille et à Simone aussi. M'as-tu bien compris ?

— Oui, mon Oncle, très bien.

— Alors, je te laisse à tes réflexions.

— Au revoir, ajouta l'excellent tuteur en pressant affectueusement la main de son neveu. Rendez-vous ici dans trois jours à la même heure, n'est-ce pas ?

Et Jacques quitta le bureau de son Oncle.

. . . . .  
 . . . . .

Au jour fixé, notre jeune ami revint trouver Mr. Dubreuil. Celui-ci était assez anxieux de savoir ce que son neveu avait décidé.

Il se demandait s'il n'avait pas commis une grave imprudence en le laissant libre de choisir entre les deux institutions militaires.

Plus il y réfléchissait et plus il trouvait St Cyr une source constante de dépenses et de tentations de luxe pour Jacques déjà fort porté de lui-même vers le genre "chic" comme disait autrefois l'enfant.

Aussi éprouva-t-il un véritable allègement et une profonde satisfaction quand il entendit Jacques lui dire :

— Bien que tous mes goûts me portent vers St Cyr, mon Oncle, je ferai mes études au Prytanée militaire. La situation d'officier est trop peu lucrative pour que je m'y engage sans un fonds de réserve et une petite rente qui s'ajoute à mon traitement. Etes-vous satisfait de moi ?

— Pleinement mon ami. Je vais me procurer les pièces nécessaires pour ton admission à l'examen qui a lieu en juillet. J'irai t'y conduire au moment voulu et te ramènerai ici.

Puis nous repartirons avec Pierre au milieu de Septembre et tous trois nous ferons ensemble un beau voyage. Nous montrerons Paris à ton cousin, tu le reverras toi-même un peu plus intelligemment que quand tu étais petit. Nous t'installerons à la Flèche et reviendrons, Pierre et moi, pour son entrée à Gembloux le 3 Octobre. Cela te sourit-il ?

— Oh! oui, mon Oncle!

— Il est bien entendu que notre maison reste la tienne et que tu y reviendras aux vacances.

Jacques se retira tout heureux d'avoir réglé cette grave question et d'entrevoir dans l'avenir, sa carrière telle qu'il l'avait toujours rêvée.

Mais en descendant au rez-de-chaussée, il trouva Denise et Simone cousant dans la vérandah.

Et leur vue souleva tout à coup en lui un immense regret de les quitter pour s'en aller si loin ! Depuis deux ans les orphelins s'étaient tendrement rapprochés. Simone avait plus d'égards pour le grand frère devenu raisonnable, et si elle aiguillait encore parfois son esprit à ses dépens, celui-ci ne s'en fâchait plus, mais se mettait à l'unisson.

Jacques, de son côté, éprouvait à présent pour sa petite sœur ce sentiment de protection touchante des

grands frères pour les plus jeunes de la famille ; et l'idée qu'il allait se séparer d'elle lui mettait des larmes dans les yeux.

Et puis Denise avait toujours été pour tous si dévouée, si profondément bonne !

Ah ! pourquoi la Flèche n'était-elle pas tout près des Isnes ? Il eût été pleinement heureux !

A ce moment, et tandis qu'il se retournait pour qu'on ne vît pas son émotion, deux petites mains se posèrent sur ses yeux humides et une voix douce dit derrière lui : "Coucou, Monsieur le Général français !"

Le moyen d'être longtemps triste avec Simonette auprès de soi ? ...

---

# PIERRE ET DENISE

PAR

MADAME NEYS-LECOINTE



LIBRAIRIE - L. OPDEBEEK - ANVERS